

## COMPTE-RENDU du CE du 20 Septembre 2007 ... vu par vos élus CGT

cgt.byrad.org

### CHSCT

Le nouveau CHSCT, élu par les délégués du personnel et les élus du CE qui s'étaient mis d'accord sur une liste unique, est composé de 5 élus CFE-CGC, 5 élus CGT, 1 élu CFDT, ce qui reflète l'importance des différents syndicats. Le secrétaire du CHSCT sera désigné lors de la prochaine réunion du CHSCT.

Le CHSCT est composé de 11 membres. La direction, revenant sur ses engagements passés, a souhaité réduire ce nombre à 9, le minimum légal. L'ensemble des syndicats a demandé de rester à 11 membres, ce qui a été accepté.

*Commentaire CGT: le CHSCT est une instance très importante pour la sécurité et la vie quotidienne des salariés. Le site regroupe des réalités de travail très diverses: salle de test et horaires postés, laboratoires d'application ou de chimie, design, marketing, magasin, LETI, etc... Le minimum légal de 9 membres n'est pas du tout suffisant pour fonctionner correctement. Nous avons demandé en inter-syndicale à passer à 13 membres pour améliorer son efficacité mais la CGC et la CFDT n'étaient pas d'accord; d'où le statu quo proposé de 11 membres.*

### Activité packaging à Grenoble (ex-alliance).

Suite au divorce des acteurs au sein de l'alliance de Crolles, tous les ingénieurs Freescale et NXP ont quitté le site de Grenoble. Certaines des machines appartenant aux deux sociétés seront achetées par ST. L'activité reste nécessaire pour les technos à suivre, au sein de l'accord ST-IBM. Cette activité garde sa mission précédente :

- Compatibilité FrontEnd/BackEnd sur les technos cmos 65 et 45 nm.
- Programme développement boîtiers (boitiers miniatures réalisés en FrontEnd)

Au niveau effectif, la ligne est estimée suffisamment staffée par la direction.

*Commentaire CGT: Depuis l'arrêt de l'alliance, la ligne était censée recruter 8 personnes supplémentaires. Ces postes n'ont toujours pas été pourvus. Malgré les dires de notre direction, si l'on veut garder une équipe dédiée à cette activité, la charge de travail à fournir nécessite le recrutement de ces 8 personnes manquantes. Quand à la ligne pilote, deux salariés ne sont toujours pas embauchés en CDI, et il manque en prime des opérateurs.*

## 5<sup>ème</sup> semaine

La 5<sup>ème</sup> semaine de Congés payés devra être posée du 24/12 au 31/12. Le site ne sera pas fermé, mais devra être « fermé au maximum ». Pour ceux qui auraient déjà utilisé tous leurs jours de CP, d'autres types de congés pourront être utilisés (CET, RTT, etc...).

### Marche de l'entreprise

CBC : Nokia gagne des parts de marché. ST se maintient en RF et power management. EMP commence à se voir.



APD : LG et Samsung n'obtiennent pas de franc succès avec les téléphones haute gamme. Un troisième client (Nokia) devrait monter en puissance.

IMG : Les commandes et les facturations sont en recul par rapport à l'an dernier. Marché extrêmement agressif, qui croit en volume mais dont les prix chutent. Les principaux concurrents sont *Micron* et *Samsung*.

HVD : Les commandes sont en forte progression, ce qui laisse présager un bon troisième trimestre.

ISS : Bon début d'année en facturation, mais les commandes sont en recul.

DISPLAY : Toujours en difficulté. Une réorganisation est en cours.

APM : Stable.

*Commentaire CGT : Mis à part les cas spécifiques d'APD et de Display, l'ensemble des divisions de Grenoble se portent plutôt bien, malgré l'éternel pessimisme dans la communication de la direction*

### Effectifs

ST Grenoble comptait au 26 Aout 2007 2331 salarié(e)s. Depuis le 29 Juillet, le site déplore un déficit net de 15 personnes (6 embauches, 21 départs).

*Commentaire CGT : 1 femme et 5 hommes ont été embauchés, alors que 8 femmes et 13 hommes sont partis ! Ces chiffres montrent qu'il existe réellement un problème pour les femmes sur ce site. Il faut à tous prix que la direction relance les réunions/discussions au sujet de l'égalité hommes-femmes, et que des mesures concrètes soient rapidement prises (nb de jours d'enfants malades par ex)*

## Réorganisation division Display

Sur le site de Grenoble, l'activité tend à disparaître. Tout le design est maintenant à Singapour. Il faudra à terme réorienter les salariés concernés.

### Accord ST-Nokia

Pourquoi ST, quelles sont ses chances ?

Partenariat fiable avec Nokia, bonne roadmap techno, confiance mutuelle.

L'accord inclut:

- Licence techno modem 3G
- Acquisition d'une équipe de design BaseBand, EnergieMngt, RadioFreq.
- Acquisition d'une IP en EnergieMngt.



Les perspectives d'investissement de ST pour Nomadik sont énormes.

Les salariés : 200 personnes (Angleterre mais principalement 5/6 sites en Finlande) rejoignent ST dans cet accord. Ces personnes travailleront dans de nouveaux locaux à l'extérieur (*on s'en doutait*) mais à proximité de leur ancien site de travail. Une nouvelle société ST R&D est créée en Finlande, tandis que les salariés anglais seront rattachés à ST Bristol. En ce moment, des réunions collectives sont organisées sur place. Ces rencontres sont dirigées par Philippe Berger.

Commentaire CGT: *D'après notre direction, ces nouveaux salariés sont ravis de rejoindre ST. Il y aurait même plus de demandes que prévu !!! En revanche, TI se trouve pour certains cas être une bonne solution alternative (proximité des deux sociétés sur un site de Finlande). Espérons que les contrats ST soient assez attractifs pour ces « anciens-Nokia », car pour ST, le succès de cet accord dépend beaucoup de leur choix.*

### Support Réseaux /Telecoms

D'après notre direction, l'équipe locale IT passe trop de temps à des tâches de support, alors qu'elle devrait plus investir les tâches de type architecture/stratégie, et n'intervenir que dans les cas nécessitant une intervention *physique et locale*. Ainsi, la réorganisation prévue intègre, dans le processus de support via le 8787, un renvoi vers des collègues indiens qui se

chargeront de répondre aux demandes dans les cas possibles (configuration PC, upgrade d'outil ...). Aussi, pour assurer un support efficace, ces collègues indiens devront travailler durant les **heures de travail françaises**.

*Commentaire CGT: Nous sommes en total désaccord avec la direction qui décide de délocaliser le service support en Inde. Les élus CGT ont été les seuls à réagir contre cette réorganisation qui affaiblit l'équipe locale et fait travailler nos collègues indiens en horaires décalés. Pour la CGT, Indiens comme Français, le travail en horaires décalés est mauvais à la santé. Au sujet de la sous-traitance, l'arrêt des contrats a été présenté par la direction comme probable en séance alors qu'il est déjà effectif.*

## Locaux CE

Le bâtiment F (ancien restaurant) doit être détruit dans un avenir proche, il est nécessaire de reloger les activités du CE et les syndicats.



En mai 2007, au bout de plus d'un an **de négociations**, les élus du CE et la direction étaient tombés d'accord pour reloger le CE et les syndicats dans une partie de l'Algeco I. Ces nouveaux locaux représentaient 600 m<sup>2</sup>, ce qui permettait de regrouper l'accueil du CE, les activités de prêt « légères » (bibliothèque, CD-thèque, DVD-thèque, etc...) et les locaux syndicaux. Les activités dites « lourdes » (comme le bricolage), nécessitant un parking à proximité, restaient en place. L'inconvénient du bâtiment I (vétusté de l'Algeco) était compensé par un bon emplacement (en face du restaurant et à côté des bâtiments A, B et G) et des m<sup>2</sup> supplémentaires.

**Lors de ce CE de rentrée, coup de théâtre !** La direction a annoncé que l'Algeco I allait être utilisé pour loger l'équipe de IT et une partie de FTM (salle de test), et qu'en échange elle « proposait » aux nouveaux élus un lieu de 60 m<sup>2</sup> pour les syndicats, un lieu de 120 m<sup>2</sup> pour l'accueil du CE, et 200 m<sup>2</sup> supplémentaires à côté des algécos du CE. Au total, 400 m<sup>2</sup> dans 3 lieux distincts, au lieu de 600 m<sup>2</sup> dans un même lieu bien placé.

*Commentaire CGT: quel manque de considération pour les activités du CE !*

Pour toute information, contactez l'un des délégués syndicaux de la CGT :  
Marc Nauroy, Peter Burke, Sandy Bel ou Stéphane Martin